

À proximité des lignes électriques... Je cultive la prudence !



Plates formes



Pulvérisateurs



Récolte



Chargeurs télescopiques



Bûcheronnage



Irrigation



Sous les lignes,
prudence :
restons à distance.



**Sous les lignes, prudence !
Restons à distance...**



Les conseils à respecter à proximité des lignes électriques



Amorçage

RESTONS À DISTANCE

Régulièrement, **vous parcourez vos cultures à pied ou à bord de vos machines agricoles.**

Vous installez des systèmes d'irrigation (ou des tuyaux d'irrigation), aménagez des drains, élaguez ou abattez des arbres. En effectuant ces opérations à proximité des lignes, **vous vous exposez à des risques** éventuels. En vous rapprochant trop près, vous ou votre engin vous pouvez provoquer un arc électrique et aussi toucher la ligne aérienne ou un câble souterrain : vous risquez alors l'électrocution.

Pour vous protéger, il suffit de rester à distance des lignes et de respecter des mesures simples de prévention.

SOYONS PRUDENT

- Identifier la présence de lignes électriques avant les travaux.
- S'informer sur la valeur des tensions.
- Vérifier la hauteur maximale de vos équipements de travail.
- Rester vigilant pendant les travaux.
- Respecter les distances de sécurité...

Distances de sécurité

Tension < 50 000 volts : 3 mètres

Tension ≥ 50 000 volts : 5 mètres

Articles R4534-107 et suivants du code du travail

CONSEILS EN CAS D'ACCIDENT

- **Interdire** l'accès pour empêcher un autre accident (distance mini 5 m).
- **Ne pas toucher** aux personnes blessées quand elles sont encore en contact avec la ligne pour éviter d'être vous-même électrisé.
- **Ne pas toucher** aux câbles même tombés au sol, ni aux pylônes.
- Si vous êtes contraint de descendre de l'engin en contact avec la ligne, **sautez à pied joint** sur le sol tout en prenant garde de ne pas être en contact avec l'engin et le sol.

**Alertez les pompiers (18)
la gendarmerie (17)
le SAMU (15)**

Pour toute information complémentaire contactez :
www.erdf.fr
www.rte-france.com



www.sousleslignes-prudence.fr

CONTACTS

MSA Dordogne, Lot et Garonne

Service Prévention des risques Professionnels

Tél. : 05 53 02 68 81 (Dordogne)

Tél. : 05 53 67 77 84 (Lot-et-Garonne)